

# Appel à contributions

**LE TRAVAIL QUI REND PAUVRE: ACTION PUBLIQUE,  
RÉSISTANCES ET DIALOGUES NORD-SUD**

Numéro thématique des Cahiers de recherche sociologique  
codirigé par Yanick Noiseux et Sid Ahmed Soussi

Ce numéro consacré au « travail qui rend pauvre » veut faire le point sur l'apport des recherches internationales en matière d'action publique et de politiques sociales liées au travail précaire et sur les stratégies de résistance des travailleurs et travailleuses pauvres (TTP). Il se propose aussi d'alimenter la réflexion épistémologique sur ces enjeux, entre chercheur-e-s du Nord et du Sud global, dans la perspective d'une réorientation du regard porté sur les nouveaux paradigmes de l'action publique visant les TPP, mais aussi sur les résistances qui les remettent en question et qui sont souvent occultées.

Le passage à une politique économique néolibérale marque un saut qualitatif si important que l'aspiration à l'intégration complète et mondiale des travailleurs-euses dans le salariat classique apparaît désormais comme une « utopie à rebours » (Castel 1995). La flexibilisation des marchés du travail – renforcée par la succession de périodes de crises et de reprises qui ne créent pas suffisamment d'emplois permanents à temps plein pour empêcher la progression des formes d'emplois atypiques et précaires au Nord (OCDE 2015) et la prédominance des « emplois vulnérables » au Sud (OIT 2016) – ne peut plus être envisagée comme une donnée conjoncturelle, mais comme un trait marquant du nouveau modèle d'organisation et de régulation de l'emploi. Ces transformations sont soutenues par une logique d'individualisation et de remarchandisation des relations de travail, de *casualization* croissante des contrats de travail et d'expansion des secteurs de l'économie informelle), avec pour conséquence la « destruction méthodique des collectifs » (Bourdieu 1998) et l'aggravation de la vulnérabilité des TTP, tant sur le plan économique que sur celui des droits sociaux. Elles concourent également à une segmentation des marchés du travail marquée par une re-hiérarchisation des statuts d'emploi en fonction du genre, de l'âge, de l'origine ethnique, affectant plus largement les populations les plus vulnérables (Noack et Vosko 2011). Dans cette conjoncture, il apparaît que le travail ne peut plus être envisagé en soi comme un rempart à la pauvreté (Ulysse et *al.* 2013; Leloup et *al.* 2016). Cette dynamique s'est par ailleurs exacerbée dans la foulée de la révolution du numérique, et depuis la

crise de 2008, avec l'essor de la « *gig economy* », ou économie de plateformes, caractérisée par le recours à des dispositifs algorithmiques d'incitatif au travail et de contrôle permanent, un morcèlement des horaires à travers l'octroi de microtâches (Slee 2016), la facilitation de la mise à disposition d'une « armée de réserve » de travailleurs précaires et « jetables » (Scholz 2016).

Dans ce contexte, les travaux des vingt dernières années portant sur les transformations et la remise en cause de l'État social (Saint-jours 2013; Carleial 2013) insistent tous sur le parallélisme entre l'effritement du modèle salarial et le changement de paradigme dans le champ des politiques sociales. À la précarisation provoquée par la transformation des modalités de gestion de la main-d'œuvre et les multiples réformes du droit du travail s'est ajouté un accroissement des modalités, du ciblage et des contrôles des prestations sociales (assurance-emploi, aide sociale, prestations familiales, « *bolsa familia* », programme NREGA en Inde, etc.). Au Canada, l'exclusion partielle ou totale des mécanismes traditionnels de protection sociale des travailleurs migrants temporaires, mais aussi des travailleur-se-s indépendant-e-s, d'agences, ou à temps partiel, est symptomatique de ces transformations (Noiseux 2012; Siino et Soussi, 2017) : Comment, dès lors, appréhender sociologiquement les impacts de cette fragmentation croissante des filets de protection sociale différenciés, mis en place non seulement au niveau fédéral, mais également au niveau des institutions détentrices de l'action publique au niveau des provinces canadiennes? Cette différenciation dans l'accès à la protection sociale se fonde sur des critères ethnoculturels et de statuts juridiques liés à la nationalité (travailleurs migrants temporaires et travailleurs résidents), mais aussi sur des critères de statuts professionnels distinguant travailleurs autonomes, indépendants, atypiques et autres employés contractuels considérés parfois comme des « entreprises incorporées » -et donc non comme des salariés dotés de certains accès droits sociaux (Soussi, 2016). À ces critères il faut ajouter ceux liés au genre dans la mesure où, autant pour les travailleuses migrantes temporaires que pour les travailleuses résidentes, cet accès à la protection sociale est encore plus difficile (Gallerand et Gallié 2014). Dans quelle mesure, les théories intersectionnelles permettent-elles dès lors de saisir ces inégalités d'accès aux dispositifs de protection sociale?

D'autre part, ici comme dans les régions du Sud global, les nouvelles aspirations des travailleur-se-s et les formes sous lesquelles elles se manifestent imposent la nécessité de repenser les modalités traditionnelles de l'action collective et des pratiques de mobilisation des TTP; la flexibilisation du travail ayant non seulement un impact déstructurant sur l'action publique, mais accentué la fragmentation des collectifs de travailleur-se-s. Ces dynamiques contribuent à l'inopérabilité croissante du modèle syndical institutionnel construit autour du postulat d'une classe ouvrière homogène. Dans ce contexte, quels sont les défis posés par la dynamique de flexibilisation du travail et la montée de l'emploi précaire sur les théories et les pratiques des mouvements sociaux, de l'action syndicale et des nouvelles organisations de travailleur-se-s « à la marge »? Quelles sont les relations possibles entre la défense individuelle et la revendication collective des droits des TTP ? Comment identifier les nouveaux acteurs collectifs qui surgissent

de ces processus et apprécier leurs stratégies de mobilisation? Comment faire converger les aspirations et les besoins pluriels d'une « classe laborieuse » éclatée et segmentée?

C'est autour de ces questions de plus en plus présentes dans la littérature que ce numéro souhaite engager des échanges et des contributions en mesure de susciter de nouvelles pistes théoriques et d'ouvrir de nouveaux possibles en matière d'action publique et d'action collective. Les auteur-e-s sont invité-e-s, à partir de travaux empirique et/ou théorique, et de terrains de recherches spécifiques et différenciés, à répondre aux interrogations suivantes:

- 1) Comment les transformations du travail se déploient au Nord et au Sud et quels sont ses effets sur les conditions de travail et de vie des TTP ?
- 2) De quelles façons l'action publique s'adapte-t-elle (ou non) à ces transformations;
- 3) Quelles sont les stratégies individuelles et collectives de résistances des TTP et quel rôle y jouent les organismes communautaires et syndicaux, ainsi que les mouvements sociaux ?
- 4) Quel éclairage apportent ces luttes sur les conditions d'alliances entre anciens et nouveaux mouvements de travailleur-se-s ?
- 5) Comment la mise en dialogue des épistémologies du Nord et du Sud enrichit-elle la recherche sur les TTP ?
- 6) Quelles sont les connaissances spécifiques et transversales sur les TTP que permet de faire avancer l'analyse de l'imbrication des rapports sociaux de genre, de « race » et de classe ?

Ce numéro encourage donc des contributions d'horizons sociologiques aussi divers que le sont les champs couverts par ces interrogations. En outre, nous espérons que ces contributions alimenteront la réflexion épistémologique sur la production et la co-construction de connaissances, mais favoriseront également l'émergence d'approches critiques innovantes en vue de susciter l'élaboration de politiques publiques portant sur le travail précaire.

### **Bibliographie**

- Bourdieu, Pierre. Mars 1998. « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, Paris, p. 11-15.
- Carleial, L. M. F. (2013). « O desafio da reinvenção do Estado no Brasil ». Instituto Municipal de Administração Pública - IMAP. Estado, Planejamento e Administração Pública no Brasil. 1ed. Curitiba : IMAP, vol. 1, pp. 21-33.
- Castel, Robert. (1995). *Les Métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.
- Castel, Robert. (2009). *La Montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*. Paris: Seuil.
- Galerand, E.; Gallié, M. 2014. « L'obligation de résidence : un dispositif juridique au service d'une forme de travail non libre », *Interventions économiques*, 51.
- Leloup, Xavier, Florence Desrochers et Damaris Rose. 2016. *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal*. Montréal : INRS.

- Noack Andie et Leah F. Vosko. 2011. *Precarious Jobs in Ontario: Mapping Dimensions of Labour Market Insecurity by Workers' Social Location and Context*, Law Commission of Ontario.
- Noiseux, Y. (2012). « Mondialisation, travail et précarisation : le travail migrant temporaire au cœur de la dynamique de centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques de travail », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n°2, pp. 389-414.
- OCDE. 2015. *In it together: why less inequality benefits all*. Paris: OECD.
- Organisation internationale du travail. 2016. *Emploi et questions sociales dans le monde : tendances pour 2016*. Genève: Organisation internationale du Travail (OIT).
- Saint-jours, Y. (2013). *Éloge du droit social*. Paris : La Dispute.
- Scholz, Trebor. 2016. *Platform cooperativism. Challenging the corporate sharing economy*. New York: Rosa Luxemburg Foundation: New York Office.
- Slee, Tom. 2016. *What's Yours is Mine: Against the Sharing Economy*. Toronto: Between the lines.
- Siino, C., & Soussi, S. A. (2017). Zones grises du travail au Nord et au Sud: dynamique de globalisation ou logiques locales. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 2017(58), 1-11. Consulté à l'adresse [interventionseconomiques.revues.org/3500](http://interventionseconomiques.revues.org/3500)
- Soussi, S. A. (2016). Migrations du travail et politiques publiques : vers une informalisation internationale du travail. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 33(2), 225-247.
- Standing, Guy. (2014). *A Precariat Charter: From Denizens to Citizens*. London ; New York: Bloomsbury Academic.
- Ulysse, Pierre-Joseph et Frédéric Lesemann, et Fernando J. Pires de Sousa, éd. 2013. *Les travailleurs pauvres: précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes*. PUQ. Sainte-Foy.

## Échéancier

Lancement de l'appel de textes	15 janvier 2019
Réception de propositions	15 février 2019
Réaction aux auteurs concernant leur proposition	15 mars 2019
Date limite pour la réception des textes	15 août 2019
Évaluation des textes	Du 15 août au 15 septembre 2019
Résultats de l'évaluation, transmission aux auteurs	22 septembre 2019
Date limite pour les textes	1 <sup>er</sup> novembre 2019

révisés	
Parution	1 <sup>er</sup> trimestre 2020

### **Modalités**

Veillez envoyer la proposition d'article à :

- Yanick Noiseux ([yanick.noiseux@umontreal.ca](mailto:yanick.noiseux@umontreal.ca))
- Sid Ahmed Soussi ([soussi.sid@uqam.ca](mailto:soussi.sid@uqam.ca))
- Shirley Roy ([roy.shirley@uqam.ca](mailto:roy.shirley@uqam.ca))

La proposition d'article comportera obligatoirement les informations suivantes :

- Le nom et prénom du ou des auteurs
- Les titres, fonctions institutions de chaque auteur
- Les coordonnées, adresse postale, tél, courriels, autres
- Le titre de la proposition
- Cinq mots clés
- Un résumé de l'article de 500 mots max (incluant problématique, objectifs de l'article, méthodologie, principaux résultats et implications théoriques et pratiques)

### **Protocole de rédaction et Présentation des articles**

Nous prions les collaborateurs/collaboratrices de la revue de se conformer exactement aux consignes dans la présentation de leur texte.

#### ***Présentation générale***

- L'article doit être en version électronique, de préférence en utilisant le logiciel Word (ou l'équivalent en indiquant précisément le logiciel utilisé);
- Le manuscrit ne doit pas comporter plus de 8000 mots;
- La mise en page doit être présentée à 1 1/2 interligne ;
- Le texte doit être présenté en mode normal, en utilisant la police Times New Roman (TNR), 12;

#### ***Surcodage et mise en forme particulière***

- éviter dans la mesure du possible le surcodage ou les mises en forme particulières
- pas de souligné dans le texte (sauf dans une citation où l'auteur aurait souligné),
- éviter le recours excessif aux guillemets,
- l'italique est utilisé pour les termes en langue étrangère et les titres d'ouvrages cités
- les parenthèses sont utilisées pour ajouter une explication ou donner un exemple), - etc.

### ***Titres et sous-titres***

- privilégier les titres et sous-titres courts,
- ne pas numéroter les titres ou les intertitres (mais bien indiquer la hiérarchie des titres);
- les titres de chaque section en caractère TNR 12 (normal) en gras et les sous-titres dans une section en italique et gras

### ***Citations***

- les citations de moins de trois lignes sont à inclure dans le texte, entre guillemets et référence NBP;
- les citations de plus de trois lignes sont placées dans un paragraphe, en retrait de 1cm de la marge normale et à simple interligne;

### ***Notes de bas de page***

les notes sont situées en bas de page, numérotées en continu et présentées en TNR 10;

- elles comprennent les ajouts et les explications complémentaires au texte;
- elles comprennent aussi les références bibliographiques complètes : le prénom et nom de l'auteur, le titre de l'article ou du livre (dans le cas d'un collectif, le nom d'auteur dirigeant la publication) dont elles sont extraites, le lieu d'édition, l'année, les numéros des pages citées;
- Attention : il n'y a pas de bibliographie en fin de texte – c'est la raison pour laquelle toutes les références bibliographiques, avec références complètes, sont insérées dans les notes de bas de page.

### ***Résumé***

Joindre un résumé d'environ 150 mots, en français et en anglais, dans un fichier séparé.

Pour toute question supplémentaire concernant la présentation, veuillez communiquer avec les responsables de la revue.